

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 DECEMBRE 2018**

Délibération
n° 2018.12.494

**Modification du
tableau des effectifs**

LE ONZE DECEMBRE DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **30 novembre 2018**

Secrétaire de séance : Bernard CONTAMINE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Monique CHIRON, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, Elisabeth LASBUGUES, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Mireille RIOU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU,

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Véronique ARLOT, José BOUTTEMY à Isabelle LAGRANGE, Jean-Claude COURARI à Gilbert CAMPO, Jacques DUBREUIL à Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU à Guy ETIENNE, Joël GUITTON à François ELIE, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Philippe LAVAUD à Fabienne GODICHAUD, Catherine PEREZ à Gérard BRUNETEAU, Dominique PEREZ à Thierry MOTEAU, Marie-Hélène PIERRE à Bernard DEVAUTOUR, Jean REVEREAULT à Michaël LAVILLE, Bernard RIVALLEAU à Jean-François DAURE, Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER

Excusé(s) :

Patrick BOURGOIN, Danielle CHAUVET, Jean-Marc CHOISY, Denis DUROCHER, Jean-Philippe POUSSET

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2018

**DELIBERATION
N° 2018.12.494**

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : **Madame BERNAZEAU**

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

La gestion des ressources humaines nécessite l'ajustement régulier du tableau des effectifs.

**1. Direction Proximité
Conservatoire**

Le départ d'un enseignant de théâtre le mois dernier a conduit la direction du conservatoire à proposer de réviser son offre d'enseignement en la concentrant sur l'éveil théâtral jusqu'à la fin du 2nd cycle.

Dans ces conditions, le poste libéré serait gelé en 2019 avant une éventuelle suppression en 2020 mais il convient de porter l'autre poste d'enseignement du théâtre présent au tableau des effectifs de 16h à 20h afin d'assurer l'ensemble des cours. Par ailleurs, 1 heure complémentaire actuellement assurée pour des élèves du 3^{ème} cycle pourrait également ne pas être maintenue en 2020.

De plus, afin de procéder à la nomination d'un fonctionnaire dont la promotion interne a été soumise à l'avis de la commission administrative paritaire du 29 novembre 2018, je vous propose de créer le poste correspondant à compter du 1^{er} janvier 2019. Cette création sera neutralisée par la suppression du poste de l'agent promu, au terme de la période statutaire obligatoire de stage.

Tourisme

La région Nouvelle Aquitaine a lancé un appel à projet NOTT (nouvelle organisation des territoires touristiques) ayant pour objectifs :

- La professionnalisation des acteurs du tourisme
- La qualification/Labellisation
- La stratégie numérique du territoire
- L'évolution des missions des offices de tourisme et l'optimisation des ressources

Dans le prolongement des travaux menés depuis 2017 sur le schéma de développement du tourisme en coopération avec l'ensemble des acteurs, et après avis favorable du bureau du 11 octobre 2018, GrandAngoulême a candidaté à cet appel à projet en vue de :

- Consolider l'offre touristique du territoire (événements/festivals, tourisme d'affaires, mise en valeur du patrimoine,...)
- Renforcer la visibilité du territoire en adoptant une stratégie de communication autour des 2 principaux atouts (image et tourisme vert)
- Structurer la gouvernance de la politique touristique autour de GrandAngoulême

Dans l'hypothèse d'un avis favorable de la région, le recrutement d'un chargé de mission pour 3 ans (2019-2021) est nécessaire et conditionné au soutien financier de la région, à hauteur de 50%.

La modification du tableau des effectifs serait la suivante :

Direction	Création	Nbre	Suppression	Nbre
Direction Proximité - conservatoire	Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique (20h)	1	Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique (16h)	1
			Gel en 2019 Cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique (16h)	1
	Cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique (16h)	1	Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique (20h)	1(*)
Direction Proximité - Tourisme	Cadre d'emplois des attachés territoriaux	1		

(*) suppression envisagée après titularisation, à l'issue de la période statutaire de stage

Sous réserve de l'avis du comité technique,

Vu l'avis favorable de la commission finances, responsabilités sociétales du 6 décembre 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification du tableau des effectifs décrite ci-dessus, à compter du 1^{er} janvier 2019,

D'AUTORISER, faute de candidat fonctionnaire après déclaration de vacance de poste, le recrutement :

- d'un agent non titulaire, dans le cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique (grille indiciaire allant de l'indice brut 366 à l'indice brut 631) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions d'enseignant de théâtre
- d'un agent non titulaire, dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux (grille indiciaire allant de l'indice brut 434 à l'indice brut 810) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de chargé de mission NOTT.

DE PREVOIR les crédits correspondants aux budgets 2019 et suivants.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 18 décembre 2018	<u>Affiché le :</u> 19 décembre 2018